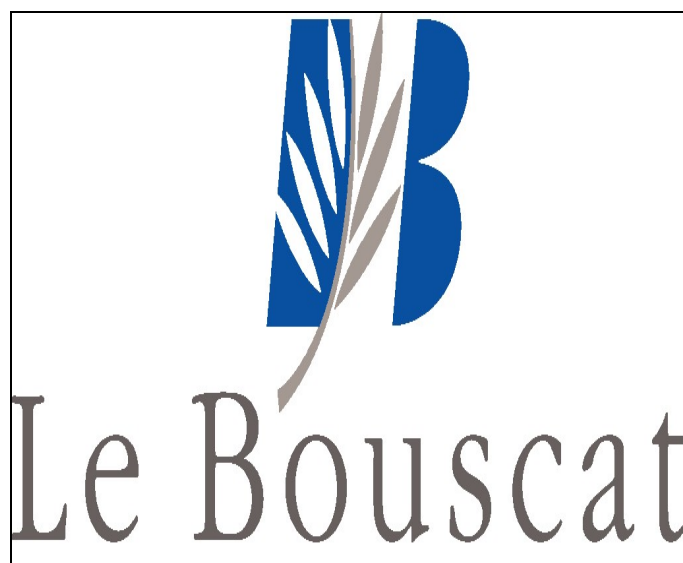


Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

de **la ville du BOUSCAT**



COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX
LACUB

PREAMBULE

Vu la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances,

Vu le décret n° 2006-945 du 28 juillet 2006 relatif à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances,

Vu la décision du Comité interministériel de la ville du 9 mars 2006 initiant la démarche d'élaboration des contrats urbains de cohésion sociale,

Vu la circulaire du ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement du 24 mai 2006 relative à l'élaboration des CUCS,

Vu la circulaire du Délégué interministériel à la ville du 15 septembre 2006 relative à la géographie prioritaire des CUCS, contenu et calendrier de mise en oeuvre,

Vu la délibération de la Communauté Urbaine de Bordeaux du 23 février 2007 relative aux contrats urbains de cohésion sociale et à l'orientation communautaire de la politique de la ville sur trois ans,

Vu la délibération du Conseil municipal du BOUSCAT du **27 mars 2007** relative au contrat urbain de cohésion sociale, signé entre l'Etat, la commune et la communauté urbaine,

L'Etat, représenté par le préfet de la Gironde, délégué territorial de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, la commune de LE BOUSCAT, représentée par le maire, la communauté urbaine de Bordeaux représentée par le président,

Convienent ce qui suit :

Article 1

L'Etat, la commune de **LE BOUSCAT** et la communauté urbaine de Bordeaux, s'engagent, sur une durée de trois ans renouvelable une fois, à mettre conjointement en œuvre le projet **du quartier Lyautey – Champ de Courses** décliné dans le présent document, intitulé « contrat urbain de cohésion sociale de **LE BOUSCAT** ».

Article 2

Le présent contrat sera complété par des annexes précisant :

Le plan d'action à mettre en œuvre pendant la durée du contrat sur la base de fiches action

Les modalités de suivi du programme d'action (indicateurs)

Le plan de financement des actions décrites ci-dessus

Article 3

Le préfet de la Gironde, le maire du BOUSCAT et le président de la Communauté Urbaine de Bordeaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent contrat.

Fait à LE BOUSCAT, le 27 Mars 2007

**L'Etat, représenté par le
Préfet de la Gironde,
Délégué territorial de l'Agence
Nationale pour la Cohésion Sociale et
l'Egalité des Chances**

**La commune de LE BOUSCAT
représentée par
son maire,
M. Patrick BOBET**

**La Communauté Urbaine de Bordeaux
représentée par**

CONTRAT 2007 – 2009

PRESENTATION DU QUARTIER :

Le CUCS, comme le contrat de ville 2000/2006 porte sur le quartier Lyautey-Champ de Courses. Constitué de deux résidences HLM appartenant et gérées par GIRONDE HABITAT, il est situé à l'extrémité nord-ouest de la commune, entre la route du médoc et l'hippodrome du Bouscat, à proximité de la rocade.

Il représente 10 % de la superficie communale et 3,73 % de la population. Ci-dessous, les principales données démographiques :

- % étrangers : 10,1 dans le quartier et 3,1 dans la commune ;
- indice de jeunesse : 2,61 dans le quartier et 0,82 dans la commune ;
- % de ménages de 6 personnes et + : 5,1 dans le quartier et 1,0 dans la commune ;
- % des familles monoparentales : 34,6 () dans le quartier et 18,7 () dans la commune ;
- % des familles nombreuses (+ 3 efts) : 18,1 dans le quartier et 10,4 () dans la commune ;

Allocataires de nationalité étrangère (en) :

- en % : 12,1 dans le quartier et 5,4 dans la commune ;
- % hors U Européenne : 86,4 et 60,6 dans la commune ;

Presque deux fois plus de familles monoparentales et de familles nombreuses dans ce quartier que sur l'ensemble de la ville ; 5 fois plus de familles très nombreuses.

Trois fois plus de jeunes et d'étrangers sur le quartier que dans l'ensemble de la ville.

Le quartier compte une majorité de grands logements et les loyers sont largement inférieurs à ceux du marché libre.

74 % des ménages ont des revenus inférieurs à 60 % des plafonds HLM et 87 % des ménages installés depuis moins de 4 ans ont des revenus inférieurs à 60 % des plafonds HLM.

La vocation sociale du quartier s'est donc amplifiée.

Parmi les arrivées de nouveaux ménages suite à des ruptures familiales, 48 % sont des familles monoparentales (50 % des familles monoparentales sont installées récemment).

En fin 2004, 36 % des habitants ont moins de 18 ans. On comptait 174 enfants de moins de 14 ans et 98 adolescents de 14 à 18 ans.

Cet aspect démographique entraîne des difficultés persistantes liées au clivage intergénérationnel et des attentes pour une meilleure prise en charge des jeunes et notamment des adolescents.

Lors d'une enquête réalisée par le bailleur, en 2004, les habitants exprimaient un sentiment latent de détérioration des conditions de vie (dégradation du climat social due essentiellement aux incivilités, aux relations de voisinage difficile).

Le nombre important de familles nombreuses semble être un élément déterminant dans certains problèmes de voisinage.

Le taux de chômage est presque deux fois plus élevé dans le quartier que sur l'ensemble de la ville et le nombre de chômeurs jeunes et/ou de longue durée y est beaucoup plus fort.

Le niveau de formation sur le quartier est très inférieur à celui de la ville : presque 3 fois plus de niveau V bis et VI dans le quartier et deux fois moins de niveaux I II et III.

Le Bouscat est le quartier prioritaire de l'agglomération qui compte le plus de familles monoparentales parmi les allocataires CAF.

Un revenu moyen par ménage deux fois moins important que celui de la ville (3 fois moins pour le 1^{er} quantile – voir données INSEE).

Deux fois plus de RMistes sur le quartier que dans toute la ville ; ils représentent 11,5 % des allocataires et ayants droits dans le quartier, contre 5,9 % dans toute la ville.

L'activité du quartier se limite à 9 établissements de services et 1% du total des établissements existant sur la ville.

Une étude de rénovation urbaine a eu lieu fin 2004-début 2005 et a largement mobilisé les habitants.

Le sentiment d'insécurité latente demeure important : 56 % selon une étude menée en 2004 par le bailleur social.

Fin 2003, l'association de quartier a recruté une adulte relais, puis une animatrice en 2004. Son activité s'est ainsi développée et a grandement contribué à l'amélioration du lien social, comme en témoigne le nombre croissant de bénévoles qui participent à l'organisation des activités (animations, sorties, action parentalité...).

Le groupe de terrain multipartenarial (Ville, Asso de quartier, MDSI, CAF, mission locale) s'est organisé en groupes thématiques correspondant à la convention territoriale du contrat de Ville. Ces thématiques pourront être réorganisées pour se calquer sur celles du CUCS.

Le schéma de développement thématique, sur le quartier Lyautey – Champ de Courses sur les 3 ans du contrat (2007 – 2009) est exposé ci-dessous.

LE PROJET DE QUARTIER DU CUCS DU BOUSCAT

1°) - AMELIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

Lors des enquêtes récemment menées, les habitants exprimaient un sentiment latent de détérioration des conditions de vie (dégradation du climat social due essentiellement aux incivilités, aux relations de voisinage difficile).

Le nombre important de familles nombreuses semble être un élément déterminant dans certains problèmes de voisinage : presque deux fois plus de familles monoparentales et de familles nombreuses dans ce quartier que sur l'ensemble de la ville ; 5 fois plus de familles très nombreuses.

Le quartier compte une majorité de grands logements et les loyers sont largement inférieurs à ceux du marché libre.

Diagnostic des résidences issu de l'étude de renouvellement urbain menée par le cabinet en 2004/2005 avec la participation des habitants et en partenariat (Ville/Etat-FIV/CUB/Bailleur social) :

- La résidence champ de Courses présente des clôtures dégradées, un espace fond de cité délaissé (près de l'entrée de l'hippodrome, une entrée unique de véhicules, stockage d'encombrants et containers au centre de la résidence, stationnement anarchique et sous utilisé sur la façade Route du Médoc, un ramassage scolaire non sécurisé, une aire de jeux d'enfants à réaménager et à positionner de manière plus centrale, un aménagement de sols confus, des cheminements piétonniers à redéfinir.
- La résidence Lyautey présente un espace arrière désaffecté, une clôture régulièrement dégradée, du stationnement non utilisé avec voitures épaves à un endroit en un autre endroit de stationnement de fait non traité, un passage sauvage de deux roues et voitures près de la Route du Médoc en deux endroits, un stockage de containers à l'entrée des véhicules et à l'intérieur entre deux bâtiments, un dépôt d'encombrants, un carrefour d'entrée dangereux, un ramassage scolaire non sécurisé, un espace intérieur résidentiel très dégradé (voirie, stationnement, pieds d'immeubles, mobilier, éclairage).

Le projet urbain des résidences comprend 3 axes propres à améliorer la qualité de vie des habitants :

- Requalification de l'entrée de la ville

- Caractérisation des unités résidentielles
- Diversité de l'offre de l'habitat

Axe 1 - Requalification de l'entrée de la ville

Depuis le carrefour de l'avenue de l'hippodrome jusqu'à celui du boulevard du Maréchal Lyautey : la CUB poursuit son aménagement de la voie (comme en amont) en l'adaptant au projet de renouvellement urbain du quartier : nouvelle entrée de la résidence Champ de Courses sur la Route du Médoc, valorisation de l'entrée du bois de l'hippodrome, implantation d'un bâtiment avec des activités route du Médoc, créant avec les plantations une nouvelle perspective visuelle.

Axe 2 - Caractérisation des unités résidentielles

résidence champ de Courses :

- 3 sites de résidentialisation sur Champ de Courses – *travaux prévus en 2007-2008*
 - o rue intérieure intégrant les pieds d'immeubles
 - o aménagement du stationnement et modification des circulations automobiles
 - o aménagement différencié des îlots d'habitation avec parkings et espaces verts
 - o équipement de 2 squares protégés
- 1 site d'extension : 1 bâtiment à construire av. de l'Hippodrome = programme de 27 logements PLS – *travaux démarrés début 2007.*
- 1 site de renouvellement Route du Médoc - *travaux prévus en 2007-2008* :
 - o nouvelle entrée sur l'avenue du Médoc et déplacement de l'arrêt de bus
 - o liaison piétonne vers le bois de l'hippodrome et le centre commercial
 - o piste cyclable, stationnements, parvis devant le nouveau bâtiment
 - o programme mixte activités – logements : espace social d'environ 150 m2 + crèche/halte-garderie + antenne Gironde Habitat au RC et logements (24) – début des travaux prévu en mai 2007.

résidence Lyautey :

- 1 démolition reconstruction à Lyautey pour le bâtiment Gallieni
 - o construction d'une trentaine de logements en 2 bâtiments avec square intérieur pour l'ensemble de la résidence (d'ici 5 ans)
- 1 site de valorisation avec l'ouverture du parc de l'hippodrome – espace d'articulation entre le bois et la résidence.
- 1 site de renouvellement à moyen et long terme sur le boulevard Lyautey et le traitement du cœur d'îlot de la résidence.
- Amélioration du square actuel (sol, plantations) – *débutée en 2005/2006*

Chaque étape de cette étude a été validée en réunion avec les habitants et le programme définitif a été élaboré en concertation et présenté au comité de pilotage du contrat de ville. Il sera exécuté en grande partie entre 2007 et 2008.

La participation des habitants et des partenaires institutionnels a réellement contribué à l'élaboration du programme définitif de renouvellement urbain du quartier. Une nouvelle réunion publique de quartier aura lieu avant l'été 2007 pour présenter au habitants les phases de réalisation et répondre à leurs questions.

En ce qui concerne le programme de démolition reconstruction de la Rce Lyautey : une concertation aura lieu sur diagnostic social, l'état actuel et futur des loyers, le plan de relogement, en lien avec les partenaires institutionnels et les habitants.

Par ailleurs, l'amélioration de l'habitat se poursuit avec la poursuite du programme de rénovation intérieure des logements.

2°) – EGALITE DES CHANCES ET REUSSITE EDUCATIVE ET CULTURELLE

Le constat :

- le collège du quartier fait part d'une différence de niveau scolaire important entre les élèves du quartier et les autres
- l'école du quartier travaille déjà en lien avec l'association Secours Catholique qui conduit une aide aux devoirs sur le quartier depuis plusieurs années.
- L'ensemble des partenaires constate des difficultés dans la relation parents-école sur le quartier
- La mission locale et l'ANPE notent une différence de niveau scolaire et de diplômes entre les jeunes de ce quartier et le reste de la ville, ainsi qu'une difficulté particulière à les faire entrer dans les cursus de formation individualisés.
- Manque de pratiques sportives et culturelles, malgré l'amélioration liée aux actions contrat de ville

Il faut aider les familles à sortir de cet enfermement afin que les enfants du quartier puissent également s'ouvrir à l'extérieur et avoir une autre relation à l'école et aux pratiques culturelles et sportives.

Les raisons :

- Diversité culturelle et ethniques des habitants du quartier
- Problèmes socio-économiques des familles
- Nombre important de familles monoparentales
- Repli sur soi des habitants
- Les publics les plus fragilisés manifestent des difficultés à s'engager dans des activités sportives et culturelles, lesquelles ne sont pas, logiquement, perçues comme indispensables.

Objectifs globaux et stratégiques :

- 1 – développer le lien social
- 2 - améliorer la réussite éducative
- 3 – favoriser les actions d'appui à la parentalité
- 4 – assurer la cohérence de la démarche

2 – 1) Développer le lien social :

- *favoriser la mobilisation des habitants,*
- *promouvoir la vie associative de proximité,*
- *développer un lieu d'accueil convivial, d'écoute et d'échanges de proximité,*
- *coordonner, informer, assurer la permanence du lien social,*
- *faciliter le dialogue entre les générations, accompagner, renforcer la fonction parentale*

En s'appuyant sur les missions de l'adulte relais :

- *accueillir les différents publics, être à l'écoute, informer, orienter,*
- *assurer la communication des informations sur les activités,*
- *travailler en réseau, établir le lien avec le groupe de terrain réunissant la Ville, la CAF, la MDSI, Gironde Habitat, le secours catholique, les associations travaillant sur le quartier*
- *faire un travail de médiation sociale entre les habitants et les services,*
- *exercer une fonction de veille sociale,*
- *favoriser l'émergence des initiatives et des projets, soutenir leur mise en oeuvre.*

En poursuivant et développant les actions

** de l'association de quartier l'ABCDEFG :*

- *animations et manifestations sur le quartier et à l'extérieur pour les familles*
- *pause café, groupes de parole*
- *action parentalité (REAAP)*
- *accompagnement à la fréquentation de la médiathèque et des associations sportives (en lien avec la ville)*

**des autres associations sur le quartier :*

- *aide aux devoirs*
- *ateliers d'expression*

L'association l'ABCDEFG a un rôle d'interface avec les services institutionnels, sociaux et y favorise l'accès.

Elle a pris rapidement de l'ampleur et ses activités se sont développées fortement en moins de 5 ans. Elle s'est également professionnalisée et compte actuellement 2 salariés en temps plein, ainsi qu'une secrétaire à mi-temps (à compter de juin 2006). L'association a pour domaines d'activités : le renforcement du lien parents-enfants, l'animation du quartier et l'organisation de sorties familiales, la médiation et le développement social.

En 2006 : renouvellement de la convention adulte relais (qui arrive à son terme en novembre 2006) pour 3 ans. Renforcement de l'effectif du personnel salarié par l'embauche d'une secrétaire à mi-temps et de l'équipement par l'achat d'un ordinateur.

Perspectives 2007/2009 :

La construction du futur espace social par la Mairie, va permettre de disposer d'un lieu plus adapté aux activités et au projet social conduit sur le quartier. Son emplacement favorisera également l'accès à l'association, aux services proposés.

Ce lieu disposera d'une capacité d'accueil du public plus importante que le local actuel. De ce fait, il permettra notamment :

- d'organiser des réunions ouvertes au public au sein du quartier visant à favoriser la mobilisation des habitants pour la prise en compte de leur parole, la promotion et la communication des actions...
- de mettre en place des animations, des événements conviviaux et fédérateurs permettant le rassemblement des habitants, d'accueillir le public au-delà de la capacité actuelle.
- de proposer aux habitants des séances d'initiation à l'informatique ; de se servir, comme support d'animation, de l'outil Internet : les participants impliqués dans les actions pourront ainsi effectuer des recherches pour les sorties, la pause café, les ateliers... ce qui répondra aux attentes exprimées par les adhérents.

2 – 2) Améliorer la réussite éducative :

C l'accès aux savoirs fondamentaux, pour les enfants en difficulté sur le territoire « politique de la ville », et pour les adultes

Pour les enfants : renforcement des liens familles-école grâce à l'action parentalité menée sur le quartier, collaboration école-secours catholique pour les activités d'aide au devoir sur le quartier.

La direction de l'école primaire du quartier souligne l'importance de cette action d'aide aux devoirs, qui permet à certains enfants « de ne pas perdre pieds » et à d'autres de progresser.

Une association de soutien scolaire reçoit aussi des enfants en grande difficulté.

La directrice pense qu'il faut poursuivre ces actions de soutien, absolument nécessaires aux enfants dont les familles sont dans l'incapacité d'apporter une aide (problème de langue et/ou de niveau...), mais éviter de « refaire du scolaire après le scolaire ».

La relation avec l'école primaire a été perturbée ces dernières années en raison de nombreux changements de direction et d'équipe, mais la direction actuelle souhaite intégrer le projet de quartier.

En effet, elle a remarqué une difficulté importante à instaurer des relations avec les familles de ces résidences et est donc d'autant plus intéressée par cet axe dans l'action parentalité.

Pour elle, le renforcement de la mission éducative des parents et de la relation parents/enfants et école/parents est conçu comme un des moyens prioritaires des apprentissages.

Quant au niveau scolaire de l'école, elle estime celui des CM2 comparable aux autres écoles, tout en soulignant que de nombreux élèves du quartier Lyautey-Champ de Courses connaissent des difficultés importantes.

Nota : Le collège fait part de problèmes scolaires importants pour les enfants du quartier : niveau, assiduité, respect des règles.

Le travail de la psychologue scolaire du RASED est de plus en plus important, qu'il s'agisse d'adaptation ou de rééducation. Les difficultés sont comportementales et/ou d'apprentissage.

Le projet de l'école est basé sur la citoyenneté et l'intégration européenne avec l'apport des différentes cultures.

Un comité des enfants existe dans l'établissement, il peut soumettre des questions au conseil d'école ; il se réunit chaque trimestre (délégués de classes).

L'accès aux NTIC il s'agit de favoriser l'accès à une autre forme de savoir et de citoyenneté. Un espace existe déjà sur Le Bouscat, à la médiathèque et une antenne locale prévue sur le quartier dans le futur espace social.

Lutte contre l'illettrisme :

actions en cours sur la ville pour les habitants du quartier et autres ; certains fréquentent une permanence à Eysines, plus proche du quartier.

t la prévention de la déscolarisation et la veille éducative,

Une cellule de veille éducative a été créée en 2005 au collège Jean Moulin accueillant les élèves du quartier prioritaire.

Après un démarrage un peu chaotique, le travail partenarial se met en place et la première réunion de la rentrée 2006/2007 s'est avérée beaucoup plus productive, mettant en évidence des relations partenariales plus confiantes et des acteurs plus motivés par les objectifs de cette cellule.

l'apprentissage de la citoyenneté – poursuite et développement des actions :

Le projet de l'école primaire est basé sur la citoyenneté et l'intégration européenne avec l'apport des différentes cultures.

Un comité des enfants existe dans l'établissement et il est prévu de mettre en place une action concertée avec la ville, pour expliquer aux enfants le fonctionnement de la municipalité, le rôle du maire par rapport à l'école.

Au collège, le CESC mène depuis plusieurs années des actions sur la sécurité routière, l'accès au droit (info droits et exposition 13-18 ans « au nom de la loi »), la santé (forum santé avec le BIJ, information sur les conduites addictives), la prévention de la délinquance avec les conférences sur le vol et le recel .

L'association de quartier participe également : sur site avec un travail sur les incivilités et le développement de l'accès aux droits pour les résidents et au collège avec les actions « info droits ».

Il est intéressant de noter une augmentation notable des inscriptions des habitants sur les listes électorales. La MDSI et la CAF notent un amoindrissement des demande de renseignements, alors qu'elle représentent une part importante des permanences de l'association ABCDEFG.

Poursuite des Actions en matière culturelle et sportive

Il s'agit d'amener les publics les plus fragilisés à concevoir l'importance de ces pratiques pour la réussite éducative de leurs enfants.

Une évolution notable est observée dans le quartier, en grande partie grâce au travail des bénévoles et de l'adulte relais :

sorties régulières vers la médiathèque municipale

sorties théâtrales, musicales

représentations théâtrales et lectures publiques sur le quartier

groupes de discussion

fréquentation grandissante des associations sportives et culturelles

éveil musical sur l'école

séjours été et hiver pour les jeunes

participation au forum santé

participation aux actions de sécurité routière

développement des ateliers de l'association ABCDEFG pour une plus grande animation du quartier et une meilleure participation des habitants

repérage d'une nouvelle association sur le quartier, financée par la ville dans le cadre du CTL

L'ensemble des actions liées à la réussite éducative sera défini au sein du projet éducatif local en cours de rédaction, ainsi que du Contrat Educatif Local, lequel regroupera toutes les actions du contrat enfance-jeunesse.

Ces projets sont élaborés en partenariat avec les associations locales, la CAF, le Conseil Général, la DRDJS, les établissements scolaires, les parents d'élèves.

En liaison avec la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, les services Jeunesse du Conseil Général, il conviendra de développer la participation des jeunes du quartier à des actions communales leur permettant une confrontation à d'autres populations.

2 – 3) favoriser les actions d'appui à la parentalité :

Une participation active des parents est nécessaire dans le domaine éducatif : *c'est l'axe majeur du dispositif actuel d'aide à la parentalité mené sur le quartier ; les actions menées dans le cadre du CUCS viseront à*

- faciliter le dialogue entre les générations, accompagner, renforcer la fonction parentale.
- Apporter un soutien aux familles par un accompagnement des parents dans leur rôle éducatif. Ces actions viseront plusieurs objectifs :
 - o développer les ressources mobilisables pour les parents en difficulté pouvant augmenter leur capacité à jouer leur rôle éducatif,
 - o maintenir ou restaurer les liens familiaux de façon générale entre l'enfant et ses parents séparés ou divorcés,
 - o prévenir les conflits familiaux et faciliter l'exécution des décisions judiciaires en matière familiale.

2 – 4) assurer la cohérence de la démarche :

Il s'agira de poursuivre le travail des groupes de terrain opérationnels sur chacune des thématiques du CUCS, en lien avec le comité de pilotage Politique de la Ville et Contrat Educatif Local.
Voir pilotage et évaluation en fin de contrat.

3°) Accès à l'emploi et au développement économique

Parallèlement aux actions de réussite éducative, la mission locale, en partenariat avec l'ANPE et les entreprises du bassin d'emploi cherche à favoriser l'accès à l'emploi du public fragilisé du quartier.

Le constat sur le quartier :

- les résidents sont moins formés que les autres habitants de la ville
- le taux de chômage y est plus élevé
- les habitants sont moins mobiles.

Les raisons :

- Faible implication des familles dans la réussite éducative des enfants
- Niveau scolaire inférieur à celui de la ville
- Orientations professionnelles subies et non choisies
- Manque de moyens spécifiques pour traiter les difficultés des habitants du quartier
- Eloignement de la mission locale par rapport au quartier

Objectifs globaux et stratégiques :

- Impliquer les familles grâce aux actions REAAP et réussite éducative
- Implanter une antenne de la mission locale dans le futur espace social (ouverture en 2008).
- Poursuivre la lutte contre l'illettrisme
- renforcement des liens avec l'éducation nationale, entre autres par la cellule communale de veille éducative.
- Mettre en œuvre des parcours individualisés pour les jeunes – avec la mission locale – et les adultes – avec l'ANPE.
- Mettre à disposition des 2 roues et aider à l'utilisation des transports en commun pour favoriser la mobilité
- développement des parcours d'insertion visant à garantir le maintien durable dans l'emploi (CIVIS, conventions avec l'ANPE et les structures d'insertion...)
- actions de valorisation des métiers à fort potentiel d'emploi (coopération avec les organismes professionnels, stages, tutorat) ; promotion des métiers d'aide à domicile,
- lutte contre les discriminations d'accès à l'emploi et à la formation (patronymes, couleur de peau, appartenance à un quartier à image dégradée),
- rapprochement avec les missions de la commission locale d'insertion.
- *Projet de PLIE en cours sur la ville.*
- création d'une antenne de la mission locale Technowest dans l'espace social en projet sur le quartier, avec point cyb, ateliers CV, documentation, recherche de formations qualifiantes...,
Fait partie du projet d'espace social du quartier dont la construction va démarrer en mars 2007.
- réfléchir à des modes alternatifs de gardes d'enfants pour favoriser l'activité féminine (1/3 familles monoparentales).

Travail mené par l'association de quartier non abouti à ce jour.

Ouverture d'une crèche halte-garderie prévue en 2008 dans le nouvel immeuble de la Route du Médoc.

Des actions ciblées sont actuellement menées par la Mission locale (initiées par la PAIO), dont deux conventions liant cette structure avec, d'une part, l'Association Alliances, composée de membres issus des métiers du bâtiment, et d'autre part, avec le Collège Ausone/Jean Moulin.

Une meilleure articulation est recherchée entre l'Education Nationale et le réseau d'accueil des jeunes, et l'on cherche à initier la mise en œuvre de chantiers d'insertion.
Un projet de chantier d'insertion est en cours sur la construction des deux immeubles prévus sur le quartier.

4°) Prévention de la délinquance et tranquillité publique

Le constat recouvre plusieurs difficultés dans le quartier :

- incivilités,
- troubles de voisinage (bruit),
- occupation des halls d'immeubles (Lyautey)
- voitures incendiées (rare), dégradées
- consommation de stupéfiant
- délinquance des jeunes plus forte dans ce quartier (ado et jeunes adultes).

Les raisons :

- autorité parentale dégradée
- difficulté des enfants et des jeunes à intégrer les normes
- nombre élevé de familles nombreuses et monoparentales
- sentiment d'exclusion de certains jeunes d'origine étrangère
- désir de consommer des jeunes se heurtant aux très faibles revenus de cellule familiale
- Le CMS est actuellement le seul organe de prévention : l'association rénovation est conventionnée depuis peu avec le CG pour mener les actions éducatives à domicile
- échec scolaire et manque de perspective d'avenir.

Objectifs globaux et stratégiques :

En s'appuyant sur le CISPD créé avec Bruges, les services de police et de prévention, les services sociaux, les habitants et l'association de quartier

- Mise en place de nouveaux modes de régulation des conflits en matière d'interventions sociales et éducatives, collectives et individuelles, en direction des publics jeunes. Ils reposent sur une présence publique de proximité élargie, assurée par les agents locaux de médiation sociale et les adultes relais.

Adulte relais recruté en 2003 et contrat renouvelé fin 2006.

- REAAP : voir plus haut
- Poursuite des séjours VVV pour les jeunes du quartier
- **Prévention précoce de la délinquance** en liaison avec les familles et les acteurs de la protection de l'enfance et de l'adolescence : actions REAAP et dans le cadre du CISPD et du CESC du collège
Lutte contre la délinquance et le sentiment d'insécurité : relation permanente et échange d'informations avec la police de proximité (commissariat du Bouscat). A l'intérieur du quartier Lyautey-Champ de Course, la police de proximité doit s'exercer pleinement, par sa mission de police judiciaire et par des actions de partenariat, de recueil de la demande de sécurité, de la polyvalence de ses activités, de l'aide aux victimes, la résolution de problèmes, pour participer au maintien de la tranquillité publique.
Poursuite des réunions de sécurité mensuelles entre la ville et le commissariat.
Action facilitée avec le recrutement de l'adulte relais.
- *Prévention de la récidive et de la réitération en lien avec la PJJ...*
- *TIG*
- Prévention de la lutte contre les violences urbaines et scolaires
 - o dans le cadre du CISPD et du CESC du collège
 - o action spécifique sur les transports urbains initiée par l'association de quartier auprès de Connex

